

LE VELO-CLUB LANCY



Présente le 7^e GRAND-PRIX DU VELO-CLUB LANCY « DUO GENEVOIS »



Dimanche 26 AVRIL 2020

DOSSIER TECHNIQUE

Permanence	07:30 à 14:00	Mairie de Confignon (GE) chemin de Mourlaz
Signatures des coureurs	< 09:20	Confignon (GE) chemin de Mourlaz
Départs		Confignon (GE) chemin de Mourlaz
U19+A → 7 tours	107,1 km	09:30
U17+FB → 4 tours	61,2 km	09:32
Arrivée U17+FB	dès 11 :20	Confignon (GE) Chemin de Mourlaz
U19+A	dès 12 :20	
Douches - vestiaires	Dès 8:00	Ecole de Confignon (chemin des Hutins)
Cérémonies protocolaires U17/U19+A	13:30	Confignon (GE) annexe de la mairie chemin de Mourlaz
Parking coureurs		Confignon place de l'Eglise

OFFICIELS

Comité d'organisation

Président :	Eric Schutz	+41 77 436 38 00
Administration :	Christian L. Favre	+41 79 671 18 12
Finances:	Steve Kinney	+41 76 335 60 47
Sécurité :	Christian L. Favre	
Ligne d'arrivée	Karel Studer / Jean-Claude Chevalley	
Commissaires :	ORPC P. Gischtig	
Sécurité motos :	Generation2Motards	
Speaker :		
Chronométrage :	Eric Flaction	
Site Web :	www.vclancy.ch	

REGLEMENT DUO GENEVOIS

Le « Duo Genevois » est ouvert aux catégories U17, FB et A+U19

2 courses nationales distinctes 25 et 26 avril 2020, ainsi qu'un classement général sur les deux jours.

A chaque course : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, 3^{ème} 3 points, etc. Seuls les coureurs ayant terminé les deux courses dans les délais sont classés. En cas d'égalité le classement du GP du VC Lancy est déterminant.

Maillot de leader remis au terme de la 1^{ère} course qui doit obligatoirement être porté lors de la 2^{ème} course et au classement final.

REGLEMENT PARTICULIER

1 TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes licenciés des catégories :
U17 (cadets) – FB (filles B) – U19 (juniors) & A (amateurs) .
licenciés Swiss-Cycling et des comités départementaux / régionaux.

2 PERMANENCE

La permanence est ouverte à la mairie de Confignon, chemin de Murlaz
Le retrait des dossards se fait à la permanence.
La permanence d'arrivée et la cérémonie protocolaire finale se déroulent à la mairie de Confignon.

3 DEPART

Chaque coureur signe la feuille de présence au plus tard 10 minutes avant l'heure de départ.

4 DELAIS D'ARRIVEE

10% du temps du vainqueur.

5 PRIX

Les prix sont attribués suivant le barème 2 de Swiss-Cycling.

Pas de remise des prix sur place. Le numéro Iban sera demandé à l'inscription et les prix seront versés sur le compte bancaire dans la semaine qui suit la course.

6 PROTOCOLE

Se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après l'arrivée devant la Mairie de Confignon les trois premiers de la course ainsi que les trois premiers du classement général pour la remise du maillot de leader final.

7 PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

8 BRAQUETS

Braquets en vigueur pour chaque catégorie.

9 DEPANNAGE

1 voiture dépannage neutre U19+A et 1 voiture dépannage neutre U17+FB.

10 ECOCITOYENNETE

Il est interdit de jeter tout déchet sur la voie publique.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises sur le site internet → <http://www.chronoromandie.com>

Le délai des inscriptions est fixé au mardi 21 avril. **Inscription tardive ou sur place majorée à 100%**

Attention : Les coureurs qui n'ont pas payé leur finance d'inscription seront considérés comme non-inscrits et devront payer la finance doublée sur place.

La finance d'inscription est fixée à :

U17	CHF 16.-
FB	CHF 17.-
U19	CHF 18.-
A	CHF 22.-

PARCOURS

Circuit de 15,30 Km (vallonné) Arrivée en côte
U19+A = 7 tours U17+FB = 4 tours

URGENCES & HOPITAUX

Services sanitaires d'Onex-Bernex-Confignon +41 79 224 62 74
Hôpital Cantonal de Genève +41 22 372 81 20

PLANCHE DES PRIX :

GP VC LANCY :

U19+A : En espèces aux 20 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling (+ 30.- du 11^e au 15^e, 20.- du 16^e au 20^e)

U17+FB : En espèce aux 10 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling.

GENERAL DUO :

U19+A : En espèces aux 20 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling (+ 30.- du 11^e au 15^e, 20.- du 16^e au 20^e)

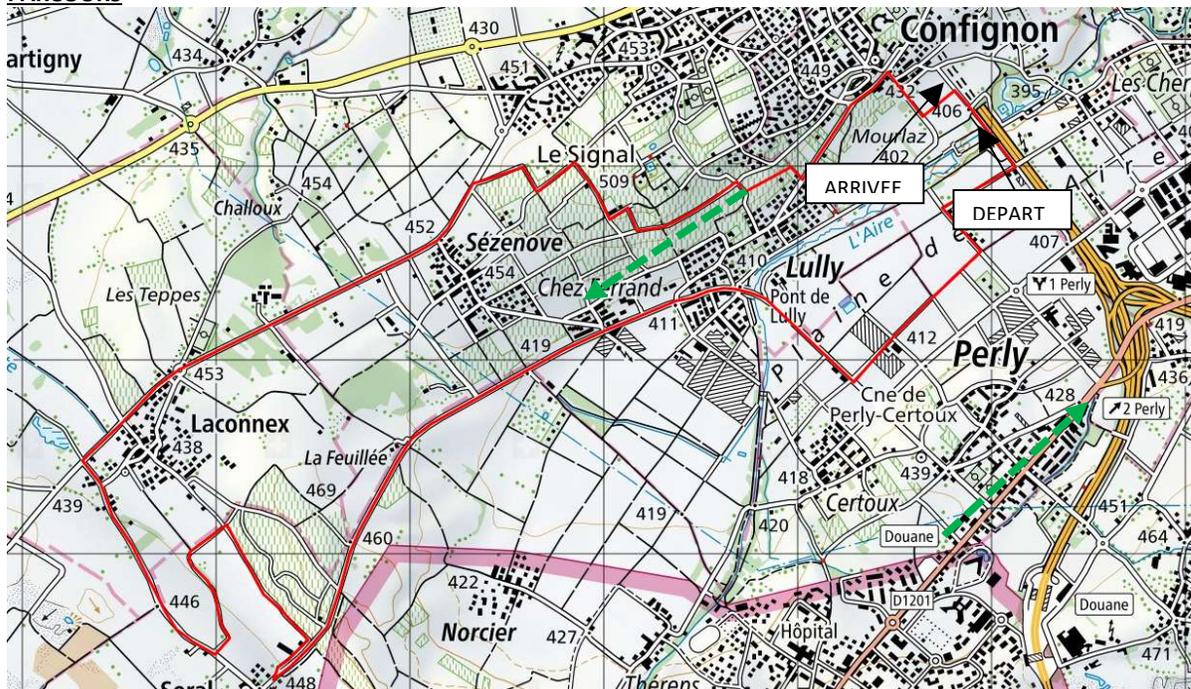
U17+FB : En espèce aux 10 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling.

DISPOSITIONS :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Tous les coureurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires.

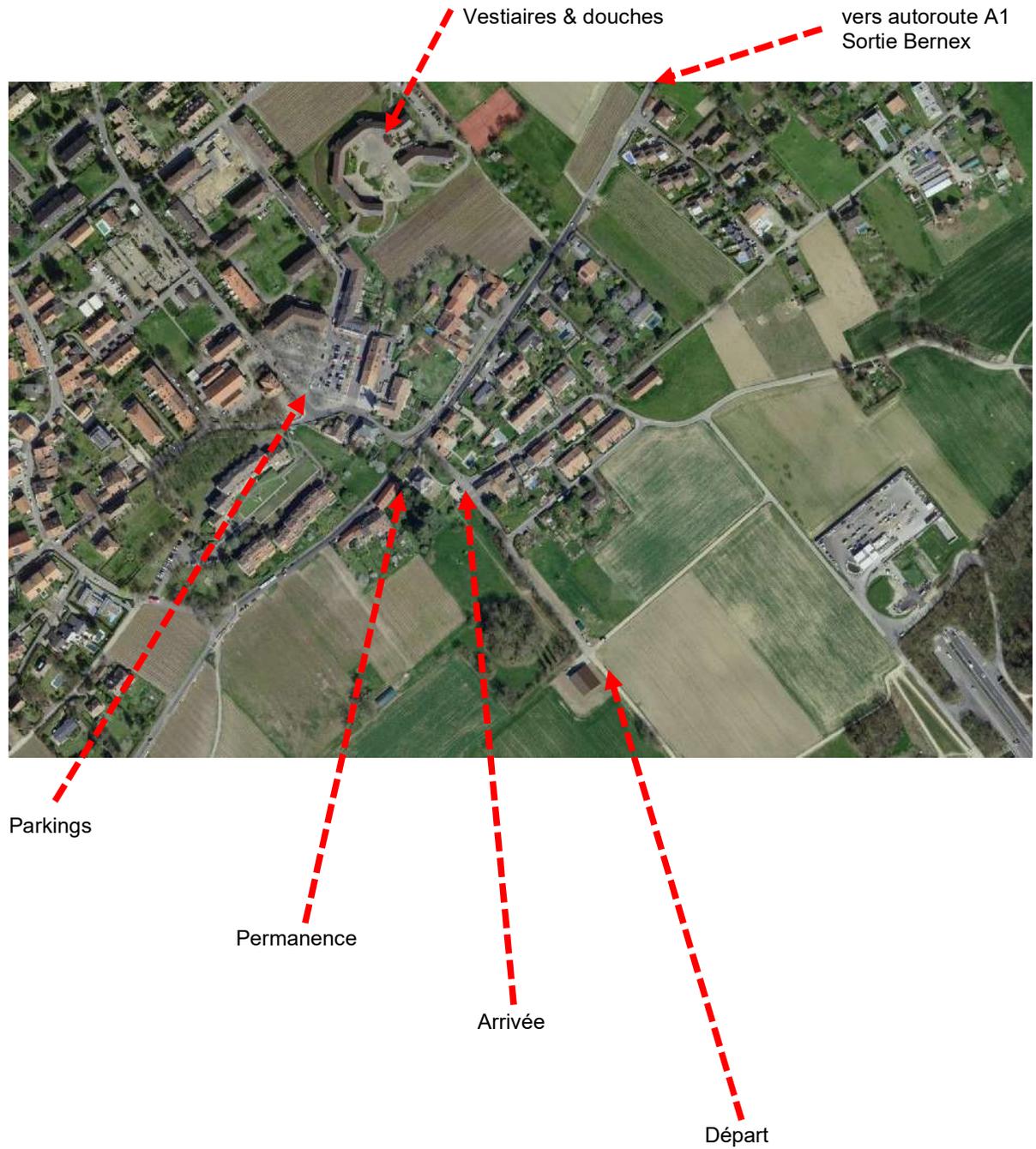
Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

PARCOURS



Confignon : chemin de Mourlaz, route de Soral, chemin des Oulaines, chemin du Vignoble **Bernex** : Vieux chemin de Bernex, route de Laconnex, **Laconnex** : route la Vy-Neuve, route de la Paraille, route des Lolliets, **Soral** : chemin des Ecoliers, chemin des Efeuilles, route de Soral, **Lully** : route de Lully, **Certoux** : chemin des Marsins, **Confignon** : chemin de Mourlaz, chemin des Grands-Champs chemin du Contour d'Arare, chemin de Praleta, chemin de la petite Pralette, chemin de Mourlaz.
15,300 Km ARRIVEE : alt : 432m chemin de Mourlaz, devant la mairie. **DEPART : alt : 402m** Chemin de la petite Pralette / chemin de Mourlaz.

PLAN DE SITUATION





COMMUNE DE
CONFIGNON



Ville de Lancy

République et canton de Genève

stormcorp



SPE
SERVICES PLUS ENERGIES

Partenaire SVEC Open



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Business Software

Since 1981

www.git.ch



VELO-CLUB LANCY

26 AVRIL 2020